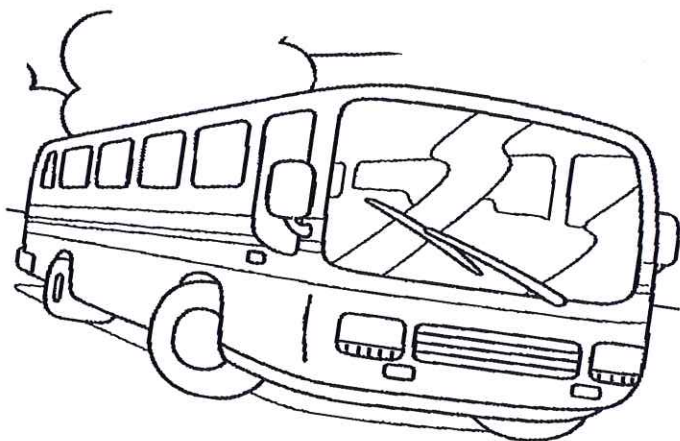


Régie des Transports Scolaires de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Rapport annuel d'activité 2021



Sommaire

- 1) *Statuts et dispositions générales de la Régie des transports*
- 2) *Les temps forts 2021 et chiffres clefs*
- 3) *Missions de la Régie des Transports*
- 4) *Les bases tarifaires*
- 5) *L'organisation et le fonctionnement*
- 6) *Les moyens humains et matériels*
- 7) *Les principaux résultats*
- 8) *Les perspectives*

1) Statuts et dispositions générales de la Régie des Transports

Cette Régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion de transports publics routiers de personnes a pour objet d'assurer la gestion du service public industriel et commercial des transports publics non urbains réguliers, occasionnels, et à la demande du territoire de l'Intercom et à titre principal le service des transports scolaires.

2) Les temps forts 2021 et chiffres clefs

A) La crise sanitaire et ses conséquences

La poursuite de la crise sanitaire du covid-19 sur l'année 2021 a eu à nouveau un impact significatif sur l'activité économique de la Régie des Transports, principalement pour les déplacements périscolaires et les déplacements occasionnels des associations sportives, comités des fêtes, centres aérés etc... qui pour la plupart de ces sorties n'ont pu avoir lieu sans même être reportées et ce, jusqu'au début de mai 2021.

Ainsi sur l'exercice 2021, les pertes financières dans le cadre du contrat d'exploitation avec la région Normandie représentent un montant de **19 000 € pour les circuits scolaires suspendus et non-réalisés.**

L'arrêt des transports périscolaires et occasionnels a engendré une perte de recettes de l'ordre de **90 000 €.**

En concertation avec la Région Normandie et en sa qualité d'AO2, la lutte contre la propagation du virus covid-19 a conduit la Régie à mettre en œuvre des consignes strictes dès la reprise des lignes de transport scolaire avec le port du masque obligatoire dès l'âge de 11 ans et la désinfection journalière des véhicules de transport.

Durant cette crise sanitaire inédite, la Régie des Transports Scolaires a continué à supporter au titre de son contrat avec la Région Normandie des besoins de trésorerie à court terme (charges salariales) et des charges incompressibles qui s'élèvent à la somme de **27 829.93 €.** Cette estimation a été réalisée sur la base du seul coût horaire de conduite figurant au contrat d'exploitation CE-18001 de la Régie des Transports, auquel il faut ajouter les charges courantes d'entretien des véhicules. Bien que ces charges courantes d'entretien des véhicules incombent à la Régie des Transports, le surcoût engendré par la désinfection quotidienne des véhicules en exploitation est estimé à hauteur de **26 768.63 €.**

Afin de combler pour tout ou partie cette perte de finance, des demandes de compensation financière par période ont été faites à la Région Normandie, au même titre que celles qui ont été attribuées aux entreprises normandes en difficultés.

C'est en ce sens que la Région Normandie a octroyé une subvention exceptionnelle de **47 715.87 €** à la Régie des Transports pour compenser les pertes financières de l'année 2020.

B) Subvention d'équilibre de la part de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Les pertes financières engendrées par l'arrêt des activités en 2020 ont conduit à un affaiblissement du résultat d'exploitation reporté rendant déficitaire l'équilibre budgétaire de la Régie des Transports, alors que depuis sa création cet équilibre avait toujours été respecté.

Ainsi, une subvention exceptionnelle de **80 000 €** a donc été versée pour l'exercice 2021, par le service comptable de l'Intercom (IBTN), de manière à consolider l'équilibre budgétaire de la Régie des Transports en vue de son rétablissement progressif.

C) Les chiffres clefs 2021 de la Régie des Transports

14 lignes de transports scolaires réalisées chaque jour

414 élèves transportés quotidiennement (11,4 % des élèves du territoire de l'Intercom)

257 380 kms parcourus (ensemble de la flotte)

73 467 litres consommés (Gasoil)

Compte tenu de la poursuite des impacts de la crise sanitaire, il est à noter une légère augmentation des kilomètres parcourus soit **57 513 kms** de plus par rapport à l'année 2020 et par conséquent une augmentation du nombre de litres de gasoil consommés soit **9 551 litres** de plus par rapport à l'année 2020.



3) Missions de la Régie des Transports

La Régie, dans le cadre de la gestion de ce service a notamment les missions suivantes :

• Exécution de services réguliers de transport public routier de personnes

- Le transport des élèves dans le cadre des circuits de transports scolaires organisés par l'Intercom Bernay Terres de Normandie et financés par la région Normandie (contrat d'exploitation CE 18001) ;
Territoires d'intervention, ceux des Communautés de Communes historiques de Broglie et de Beaumont le Roger.
- Le transport des élèves dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires des établissements scolaires du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et des territoires extérieurs ;
- Le transport des élèves dans le cadre d'activités parascolaires des établissements scolaires du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et des territoires extérieurs :
 - Classes découvertes, Classes vertes ou de mer
 - Les déplacements des élèves adhérant à l'UNSS.

• Exécution de services occasionnels de transport public routier de personnes

- Les déplacements des associations sportives, éducatives et culturelles des collèges du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- Les déplacements des établissements scolaires, des communes, des comités des fêtes, des comités d'entreprise et des diverses associations du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- Les déplacements des communes, des comités des fêtes, des associations et des établissements scolaires extérieurs au territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- Les déplacements demandés par les collectivités territoriales, EPCI, syndicats et autres établissements publics ;
- Les déplacements des Centres aérés et associations de parents d'élèves du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et hors territoire ;
- Les déplacements pour les activités et les animations proposés par l'Intercom Bernay Terres de Normandie dans le cadre du CIAS.

• **Exécution de services à la demande de transport public routier de personnes**

4) Les bases tarifaires

A) Formule de calcul du coût de revient

$$P^0 = [(T \times Ch^0) + (Km \times Ck^0) + ((Km \times Cm^0) \times PG^0)] \times (1 + F^0) + \text{Frais Annexes}$$

Décomposition de la formule de calcul

P^0	Prix du transport
Coût du conducteur ($T \times Ch^0$)	Durée du transport x coût horaire moyen
Coût du véhicule $(Km \times Ck^0) + ((Km \times Cm^0) \times PG^0)$	Coût variable en fonction du kilométrage parcouru comprenant les entretiens et réparations, le carburant, l'AD blue, les fluides et l'usure des pneumatiques Exemple : $PG^0 = 1,62 \text{ €}$ (1,52 € (carburant TTC révisable mensuellement + 0.07 € (fluides et AD blue) + 0,03 € (pneumatiques)) Ck^0 Coût moyen de roulage (entretien /réparation hors Carburant et fluides), valeur révisable annuellement date de la délibération Cm^0 consommation moyenne pour 100 Kms
Coût journalier $(1 + F^0)$	Coût comprenant le financement et le renouvellement du véhicule, les assurances, les contrôles techniques et charges de structure et de gestion Exemple : F^0 ce coût se trouve pondéré selon la distance parcourue en raison des tranches kilométriques définies + de 0 à 50 kms, de 51 à 100 kms et au-delà de 100 kms
Frais annexes	Péage, pont, parking, repas et hébergement du conducteur

B) Critères d'application des tarifs

Les activités de la Régie de Transports sont exclusivement réservées aux : *(par ordre de priorité)*

I. Les besoins de déplacement des établissements scolaires, centres aérés communaux situés sur le territoire de l'Intercom et aux services de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (action éducative, sportive et culturelle) et du CIAS.

II. Les besoins de déplacement des communes, comités des fêtes, collectivités territoriales ou établissements publics, comités d'entreprise et diverses associations situés sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

III. Selon les disponibilités du planning, les besoins de réaliser des déplacements selon les mêmes critères de sélection à des entités extérieures et limitrophes au territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

5) L'organisation et le fonctionnement

A) La Régie se décompose en deux établissements :

- **Un établissement principal** où sont conservés les documents administratifs et de contrôle, dénommé : Régie des Transports Scolaires - **Pôle de Broglie, lieu-dit « Beauvais », 27270 Broglie.**
- **Un établissement secondaire**, dépôt, dénommé : Régie des Transports Scolaires – **Pôle de Beaumont le Roger, ZI les Coutures, 27170 Beaumontel**

B) Fonctionnement administratif de la régie

La régie est administrée par un Conseil d'exploitation, son Président et un Directeur, sous l'autorité du Président de la Communauté de Communes « Intercom Bernay Terres de Normandie » et du Conseil communautaire.

C) Composition du Conseil d'exploitation

L'organe délibérant de la Régie dotée de la seule autonomie financière est constitué par un Conseil d'exploitation.

Le Conseil d'exploitation de la régie est **composé au titre des représentants du Conseil Communautaire par l'ensemble des membres désignés par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie qui composent la commission Mobilité / Transports.**

6) Les moyens humains et matériels

A) le personnel

- Directeur de la Régie des Transports : Mr LESAGE Hervé (ETP 10 %)
- **Mutation de Mme DESFRICHES Lydie au service comptabilité à compter du 1^{er} octobre 2021.**

- Assistantes administratives : Mmes HASPESLAGH Catherine (en charge du transport scolaire et des accompagnatrices) et JARDIN Aurore (gestion et planning de la Régie des Transports) (ETP 15 % chacune)
- 9 conducteurs de car à temps plein
- 1 conducteur de car remplaçant à temps partiel (4/35^{ème})

B) les véhicules

Véhicules en exploitation

Immatriculation	Date de 1 ^{ère} immatriculation	Marque	Nombre de places	Norme pollution
AJ 602 CT	30/12/2009	BOVA	59	EURO 5
AJ 698 CT	30/12/2009	BOVA	63	EURO 5
BJ 132 XF	07/03/2011	BOVA	59	EURO 5
BH 862 YT	17/02/2011	BOVA	61	EURO 5
BL 677 BH	28/03/2011	BOVA	61	EURO 5
BJ 107 XF	07/03/2011	BOVA	59	EURO 5
BX 750 BT	28/10/2011	BOVA	61	EURO 5
DN 611 PQ	28/01/2015	VDL (BOVA)	57	EURO 6
AE 257 LJ	30/10/2009	IVECO	26	EURO 5
EV 776 HC (minibus)	10/04/2017	RENAULT	9	EURO 6

Véhicules à réformer en 2022

Immatriculation	Date de 1 ^{ère} immatriculation	Marque	Nombre de places	Norme pollution
BV 379 NN	04/01/2005	BOVA	63	EURO 3
BZ 119 EQ	17/12/2004	SCANIA	57	EURO 3

7) Les principaux résultats

Le budget annexe de la Régie des Transports se présente sous la forme de montants hors taxes compte tenu que la Régie des Transports est assujettie à la TVA.

COMPARATIF BUDGETAIRE	
------------------------------	--

Chapitre	Année 2021	Année 2020	Variation sur 1 an
Recettes d'exploitation			
Excédent d'exploitation reporté	16 729.26 €	153 615.83 €	- 136 886.57 €
Subvention exceptionnelle IBTN	80 000 €	0 €	
Subvention exceptionnelle Région Normandie	47 715.87 €	0 €	
Dépenses d'investissement			
Excédent d'investissement reporté	108 507.73 €	8 568.20 €	

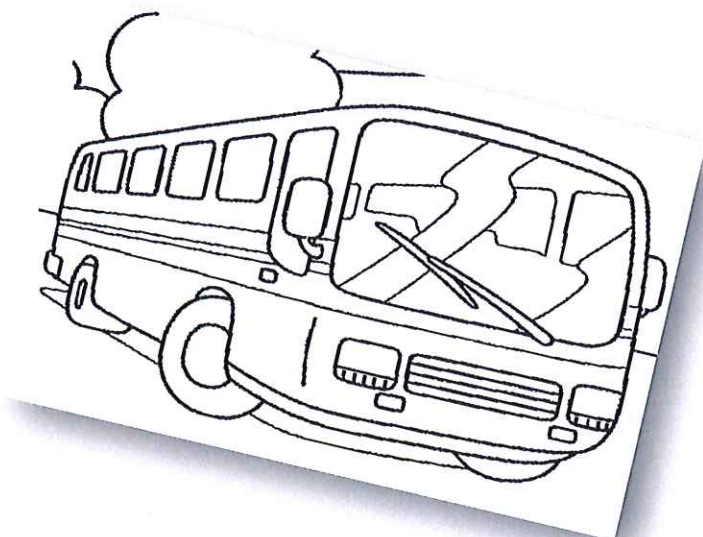
Chapitre	Année 2021	Année 2020	Variation sur 1 an
Principales recettes d'exploitation 2021			
Activités périscolaires, extrascolaires et locations diverses	122 420.96 €	84 135.32 €	+ 38 285.64 €
Contrat d'exploitation avec la Région Normandie	397 678.88 €	333 009.49 €	+ 64 669.39 €

Chapitre 011	Année 2021	Année 2020	Variation sur 1 an
Principales dépenses d'exploitation 2021			
Carburants	89 908.16 €	72 816.83 €	+ 17 091.33 €

Chapitre 011	Année 2021	Année 2020	Variation sur 1 an
Assurances	13 178.84 €	9 403.34 €	+ 3 775.5 €
Entretien matériel roulant	55 692.48 €	51 009.66 €	+ 4 682.82 €
Dotations aux amortissements (042)	137 037.94 €	133 078.23 €	+ 3 959.71 €
Chapitre 012	Année 2021	Année 2020	Variation sur 1 an
Charges de personnel	328 663.57 €	351 801.27 €	- 23 137.7 €

8) Les perspectives

- Poursuite de l'exploitation des lignes scolaires actuelles et renouvellement du contrat d'exploitation avec la Région Normandie ;
- Poursuite des activités conjointes avec les services de l'Intercom et du CIAS ;
- Redéfinition des activités dans le cadre des compétences communautaires ;
- Réévaluation des coûts de fonctionnement et analyse financière ;
- Etablissement d'un programme d'investissement pluriannuel pour l'amortissement et le renouvellement de la flotte de véhicules (aucun investissement depuis 2018)
- Consolider l'effectif du personnel roulant et anticipation des départs à la retraite (fin 2023 et 2024). Compléter le poste non-remplacé en mai 2021.



Le 16 août 2022
Rédacteur : Hervé LESAGE